



Conseil économique et social

Distr. générale
13 janvier 2021

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Septième session
Brazzaville (en ligne), 1^{er} – 4 mars 2021

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un apprentissage par les pairs sur les sous-thèmes du Forum régional

Information et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional

I. Date et heure

1. Les réunions parallèles se dérouleront le 3 mars 2021, de 9 heures à 13 h 15.

II. Objectif

2. Les réunions parallèles ont pour objectif de procéder à des examens et des discussions approfondis et de faciliter l'apprentissage par les pairs de la mise en œuvre des deux programmes, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable sélectionnés et sur la réponse à la crise du COVID-19. De plus, chaque réunion parallèle arrêtera et articulera des possibilités d'action et d'autres mesures pour mieux progresser parallèlement vers une mise en œuvre accélérée des deux programmes.

III. Format

3. Le Président du Forum désignera les membres du Bureau qui présideront chacune des réunions parallèles. Les représentants des entités des Nations Unies qui ont codirigé la préparation des documents de travail sur les sous-thèmes seront sélectionnés pour coprésider les réunions parallèles correspondantes. Chacune des neuf réunions parallèles :

- a) Sera animée par un panel composé de décideurs de haut niveau et de spécialistes de domaines se rapportant au sous-thème ou qui présentent un intérêt pour celui-ci (voir paragraphes 5 à 13 ci-dessous) ;

- b) Sera basée sur une présentation du rapport de fond, y compris des messages clefs sur le sous-thème à l'examen ;

* ECA/RFSD/2021/1/Rev.1.



c) Arrêtera et conviendra de messages clefs sur le sous-thème, qui alimentera l'élaboration des messages clefs qui seront adoptés par le Forum régional.

IV. Lignes directrices

4. Les réunions parallèles suivront les lignes directrices exposées ci-après :

a) Le Président introduira la table ronde, notamment en définissant l'objectif de la réunion (indiqué ci-dessus) et en présentant les panélistes. Il donnera ensuite la parole au Coprésident ou au modérateur, qui guidera le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera au représentant du secrétariat ou aux auteurs du rapport de fond sur le sous-thème à l'examen de faire une présentation, en mettant l'accent sur les possibilités émergentes et les actions permettant d'accélérer la mise en œuvre. Cette présentation prendra sept minutes au maximum ;

c) Le modérateur invitera ensuite chaque panéliste à prendre la parole pendant cinq minutes au maximum, en mettant l'accent sur l'un ou plusieurs des points suivants :

i) Progrès notables et meilleures pratiques de la mise en œuvre des objectifs de développement durable retenus et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 ;

ii) Incidences des progrès réalisés ou de l'absence de progrès dans la réalisation d'autres objectifs ;

iii) Points forts des efforts, des pratiques et des approches visant à réaliser l'inclusion et à actualiser le principe consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte ;

iv) Principaux défis, contraintes et questions émergentes, en particulier concernant le COVID-19, et leurs conséquences sur la mise en œuvre et la réalisation des objectifs ;

v) Possibilités concrètes et actions, partenariats et autres mesures de transformation ou susceptibles de changer la donne en faveur d'une reprise résiliente et verte après le COVID-19 afin de permettre aux pays africains d'aller de l'avant pour reconstruire en mieux et accélérer la mise en œuvre.

d) Le modérateur favorisera un dialogue interactif entre les panélistes en mettant l'accent sur les questions ci-dessus. L'objectif est de résumer des actions et des mesures politiques concrètes afin de reconstruire en mieux après la crise du COVID-19 et de réaliser les objectifs des deux programmes d'ici à 2030 ;

e) Le modérateur invitera ensuite les participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions et veillera à ce que les interventions restent centrées sur la reconstruction en mieux après la crise du COVID-19 et l'accélération de la mise en œuvre ;

f) À la fin du dialogue, le modérateur résumera les messages clefs, y compris les recommandations formulées, afin de permettre aux États membres et aux partenaires de reconstruire en mieux après la crise du COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre ;

g) Le modérateur redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

V. Présidence, coprésidence et panélistes des réunions parallèles

5. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Éliminer la pauvreté* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

6. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Éliminer la faim* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

7. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Bonne santé et bien-être* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies

- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

8. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Travail décent et croissance économique* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

9. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Inégalités réduites* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

10. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Consommation et production durables* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

11. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe et Chef du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Mami Mizutori

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

12. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Paix, justice et institutions efficaces* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
- Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
- Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
- Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement

13. On trouvera ci-dessous des précisions sur la composition de la réunion parallèle sur le sous-thème « *Partenariats* » :

Présidence : Membre du Bureau de la septième session du Forum régional

Coprésidence : Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de l'Organisation des Nations Unies

Panélistes :

- Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
 - Ministre, décideur(se) de haut niveau ou expert(e)
 - Représentant(e) d'une entité des Nations Unies
 - Représentant(e) de la Commission de l'Union africaine, d'une communauté économique régionale ou de la Banque africaine de développement
 - Représentant(e) du secteur privé, de la société civile, de la jeunesse ou des partenaires de développement
-